



Carrefour



Derrière le slogan "je positive", que de manipulation et de cynisme. Aujourd'hui, je vais vous parler de [Carrefour](#) qui a fait la une de l'actualité samedi 31 mars, pour une grève d'ampleur inédite dans le secteur. Le nouveau PDG Alexandre Bompard, nommé en juillet 2017 n'a pas attendu longtemps pour imposer sa façon de « positiver Carrefour » : suppression de 2400 postes en France, réduction drastique du montant de la prime annuelle versée aux salariés : de 600 € à 50 €, et encore bien d'autres mesures pour économiser 2 milliards €. Et le prétexte invoqué à cette cure d'austérité ? : Un déficit de près de 400 millions € en 2017 !

Des difficultés aussi soudaines qu'inattendues

Le précédent directeur avait, jusqu'à son départ en juillet 2017, été encensé pour ses performances exceptionnelles et très généreusement récompensé. Regardez ce graphique : la rémunération annuelle de Georges Plassat a doublé en 2015, passant de 3,7 millions € à 7 millions € pour se stabiliser en 2016 à 6,6 millions €. Il faut rajouter les montants perçus pour sa participation au Conseil d'administration, en dehors de son temps de travail !, avec 65 000 € en 2016. Et rajouter son régime de retraite supplémentaire et les 140 000 actions de performances remises en 2016 et la voiture avec chauffeur. Et un beau cadeau de départ, 4 millions € versés en 2017, pas très éthique, pas très conforme au code de déontologie du MEDEF, mais justifié dans le document de référence 2016 :

« Le maintien de cette indemnité de départ est justifié au regard des performances exceptionnelles réalisées par le Président-Directeur Général,.....ainsi que de l'engagement de non-concurrence mis à la charge du Président Directeur Général. »

A 68 ans, G. Plassat ne pourra pas pendant 18 mois exercer une activité dans la Grande Distribution, cette contrainte mérite bien 4 millions € !. En juillet 2017, Pactole pour le PDG, et janvier 2018, Austérité pour les salariés !

Des difficultés bien fictives : Carrefour et la manipulation des comptes

Regardons l'exemple de 2016 Dans les hypermarchés avec 61 106 salariés le déficit d'activité est de 64 millions €, dans les Carrefours de proximité avec 5125 salariés, le déficit d'activité est de 48 millions €. Et pourtant l'activité France dégage un résultat de 1 milliard € ! La marge réalisée dans la grande distribution est transférée par le biais de facturation de location, de services en tout genre à des coquilles plus ou moins vides. Deux exemples suffisent pour s'en convaincre Carrefour Property France zéro salarié, un résultat d'activité de 46 millions € et Carrefour France, avec 16 salariés très bien payés, un résultat de 4 millions € !! La manipulation des comptes est donc une pratique bien habituelle chez Carrefour.

Des difficultés bien fictives : 2017 ...le record de la manipulation

Le nouveau PDG devait justifier son plan d'austérité et donc faire apparaître un déficit pour l'ensemble du groupe. Regardez le chiffre d'affaires France : très stable, au même niveau que celui des années précédentes, années qualifiées de performances exceptionnelles. Regardez maintenant le résultat d'exploitation, il chute de 33%. Pourquoi ? le rapport de gestion :

« En France, le résultat opérationnel courant s'élève à 692 millions d'euros soit une diminution de 32,9 % comparé à 2016. Carrefour France a souffert d'une forte pression concurrentielle. Par ailleurs, les pertes opérationnelles du périmètre ex-DIA ont continué à peser fortement sur la rentabilité du pays (pour un montant de (150) millions d'euros). »

C'est un peu léger comme explication pour une perte de 340 millions € en une seule année, la concurrence agit plutôt sur les ventes que sur les marges et les pertes des magasins ex Dia les pertes ne sont pas nouvelles « continue à peser ». Et regardez ce dernier graphique, le résultat final de l'ensemble du groupe est un déficit de 362 millions €, tout simplement dû à une hausse de 1 milliard € de provisions pour dépréciation, des charges fictives. Même, les analystes du journal "Investir", journal conseiller des spéculateurs le reconnaissent, le résultat net aurait du être de 773 millions €, si il n'y avait pas eu « une charge de dépréciation de 1,3 milliard € « une charge fictive ! le cynisme et la malhonnêteté ne connaissent donc plus de limites. Sources Documents de référence Carrefour 2012 à 2016 Comptes consolidés 2017 Rapport de gestion 2017 Rapport des commissaires aux comptes 2017 Journal "Investir" du 3 mars 2018 Nos articles [2014](#) et [2015](#)

Sources